

Programme de formation

Elaboration de la Politique de Sécurité de l'Information de votre Entreprise

But de la formation

Cette formation a pour but de donner la capacité à l'entreprise concernée d'élaborer sa propre Politique de Sécurité de l'Information (PSI).

A l'issue de la formation l'entreprise dispose d'une première version de sa PSI, lui permettant ainsi de mettre en place la gouvernance de la cybersécurité.

Objectifs pédagogiques

1. Etre en capacité d'élaborer sa Politique de Sécurité de l'Information (PSI).

Pré-requis

- Connaissances générales en sécurité de l'information
- Connaissance du système d'information de l'entreprise
- Culture de la sécurité de l'information ou de l'intelligence économique

Type de public

- Toute personne de l'entreprise en responsabilité de la sécurité de l'information (RSI, RSSI).

Moyens pédagogiques

- Support de cours en français
- Présentation Powerpoint
- Fourniture de l'outil Excel d'autodiagnostic pour l'état des lieux
- Fourniture du modèle Word pour la formalisation de la PSI

Sanction de la formation

- Document de PSI
- Attestation de suivi de formation
- Cette formation n'est pas certifiante

Méthodes pédagogiques

- Cours magistral
- Exercices pratiques pilotés par le formateur
- Utilisation d'exemples concrets

Durée

14 heures (2 jours).

Programme

1^{ère} journée

Matinée

Introduction : la gouvernance en cybersécurité

La Politique de Sécurité de l'Information (PSI)

Les fondements de la PSI

Exercice 1 : la classification des informations de l'entreprise

Après-midi

L'analyse de risques : la méthode EBIOS 2018 RM

Exercice 2 : Les évènements redoutés de l'entreprise

La structure d'une PSI selon la norme ISO 27002

Exercice 3 : autodiagnostic des mesures existantes selon le canevas ISO 27002

2^{ème} journée

Matinée

Chapitres 5 & 6 : Politiques et organisation de la sécurité de l'information

Exercice 4 : Définir les responsabilités et l'organisation de la sécurité de l'information de l'entreprise

Chapitre 7 : les ressources humaines

Exercice 5 : Définir les règles relatives aux ressources humaines

Chapitres 8 & 9 : La gestion des actifs et leur accès

Exercice 5 : Définir les règles relatives à la gestion des actifs et leur accès

Chapitre 11 : La sécurité physique et environnementale

Exercice 6 : Définir les règles de sécurité physique

Après-midi

Chapitres 10, 12,13, 14 & 17 : Les aspects techniques de la sécurité de l'information

Exercice 6 : Définir les règles relatives aux aspects techniques (cryptographie, exploitation, infrastructure, maintenance, continuité).

Chapitre 15 : Relation avec les fournisseurs

Exercice 7 : Définir les règles régissant les relations avec les tiers

Chapitre 16 : La gestion des incidents

Exercice 8 : Définir l'organisation relative à la gestion des incidents

Chapitre 18 : La conformité

Exercice 9 : Définir les règles relatives à l'obtention de la conformité légale et réglementaire.